

# Compte-Rendu de la réunion du conseil des associations

5 février 2019 - 14h-17h

[Laboratoire LaBRI](#)

351, cours de la Libération / 33400 Talence

## 1. Référentiel des pratiques de publication



Daniel Le Berre nous présente les résultats bruts du questionnaire lancé de fin octobre à début janvier 2019. Le questionnaire a recueilli 650 réponses.

[Lien vers les données brutes par association.](#)

### 1.1. Premières conclusions

Les thématiques les plus représentées sont : recherche opérationnelle, intelligence artificielle, informatique fondamentale. L'âge médian de réponse (en nombre d'années dans la recherche) est de 15 ans, réponses de personnes plutôt expérimentées. Globalement en informatique, les gens publient à la fois en revue et en conférence. Quelques différences selon les thématiques. On peut observer des changements de pratique dans certaines communautés (par exemple publication en revue d'actes de conférences). On observe un biais dû à l'âge des répondants (jeunes plutôt en conférence et plus tard dans les deux). La fréquence des opportunités de publication est majoritairement une fois à plusieurs fois par an. Il y a souvent des opportunités de publication de version étendue de conférence en revue.

La durée du processus de publication est de moins de 2 ans, fréquemment moins de 1 an. Les durées ont été réduites dans plusieurs communautés (typiquement les durées pour reviewer sont désormais de 1 mois). Concernant l'ordre des auteurs, celui-ci dépend fortement des communautés, pour certaines l'ordre alphabétique est utilisé, pour d'autres c'est l'ordre de contribution, souvent le doctorant en premier et le directeur de thèse ou responsable de projet en dernier. Cet ordre n'est pas forcément cohérent à l'intérieur d'une communauté (par exemple en intelligence artificielle), ça peut dépendre des équipes ou des laboratoires.

La question des mesures incitatives des laboratoires pour publier a été comprise différemment suivant les répondants, cela semble dépendre notamment de la taille des laboratoires et de leur politique des missions (par exemple, financement uniquement pour des missions en conférence A ou A\*). La localisation influe souvent ou parfois pour le choix de participer à la conférence ou non (dû aux coûts des missions lointaines). Les classements les plus utilisés sont CORE et Google Scholar (basé sur les citations récentes). La sélection du canal de publication se fait plutôt en fonction de la renommée, de la communauté et de la thématique (dans cet ordre). Concernant les archives ouvertes **arXiv** ou **HAL** : plus de la moitié des répondants déposent leurs travaux sur des archives ouvertes, mais ce n'est pas encore automatique. Pour la majorité des répondants, l'open access dans les conférences n'est pas un critère de sélection des conférences. Enfin, les conférences nationales sont plutôt en français.

## 1.2. Actions futures

Ce travail est à consolider dans chaque association avec les spécificités par communauté. Il est proposé la mise en commun des analyses des résultats de l'enquête sur un github et la mise en commun des analyses des différentes associations.

Publier les données brutes avec les réponses ouvertes nécessite un nettoyage des données avant de pouvoir les publier.

**[A faire]** Pour chaque association, il faut :

- Consolider et synthétiser les résultats par association (tous les répondants se déclarant d'une association).
- La SIF et SPECIF campus vont faire une analyse globale (tendance générale) et chaque association doit indiquer les différences par rapport à la tendance générale. En particulier sur les questions de revue vs. conférence et ordre des auteurs.
- Enfin, chaque association doit consolider les canaux de publication de sa communauté.

Daniel va mettre le github à jour avec un squelette pour la synthèse de chaque association à remplir par les associations. Il est proposé la diffusion de la synthèse de l'analyse complète dans 1024.

**[A faire]** Objectif juin 2019 au prochain conseil des associations :

- participation à l'enquête ouverte jusqu'à la fin de la semaine prochaine,
- réunion mi-mars pour un premier retour de toutes les associations,
- réunion fin avril pour homogénéiser les synthèses et retours des associations et communautés,
- document final de synthèse pour le prochain conseil des associations (en juin 2019).

Lien github :

<https://github.com/societe-informatique-de-france/referentiel-pratiques-publication-2019/tree/master/analyse>

## 2. Informatique au lycée



Présentation de Jean-Marc Vincent en visio (transparents [ici](#)) sur la situation actuelle par rapport à la formation des enseignants de lycée.

### 2.1. Contexte

C'est un travail en cours avec un comité de pilotage pour le montage d'un DIU. Un document a été produit sur "le numérique au service de l'école de la confiance" qui fixe le cadre des actions suivantes (réformes collège, lycée et CAPES d'informatique). Un arrêté a été publié début janvier au BO (cf. slide 4).

**Pour la classe de Seconde :**

A la rentrée 2019, il y aura 1h30 de sciences numérique et technologie (SNT) pour tous les élèves de seconde (tout le territoire, toutes les secondes). Un MOOC est proposé pour l'enseignement de SNT, sinon les enseignants feront de l'auto-formation. Les concepts abordés : information, architecture, algorithmique et langage + interactions (entre machines et homme-machine) en transversal. La matière se compose de séquences de 4 semaines sur une des 7 thématiques données; pour chaque thématique, il faudra présenter les 4 facettes liées aux concepts. Dans certains lycées, les enseignants de biologie sont sollicités pour effectuer cet enseignement.

### **Pour la classe de Première :**

A la rentrée 2019, il y aura une option Numérique et Sciences Informatiques (NSI) à raison de 4h par semaine en 1ère, 6h par semaine en Terminale pour les élèves prenant l'option. Le volume horaire est énorme (>300h/an). Il inclut l'ajout de notions transversales sur l'histoire de l'informatique. La matière est structurée en 8 rubriques et inclut une démarche par projet. Le langage recommandé est Python.

### **Pour la classe de Terminale :**

Le programme n'a pas encore été publié. Ces réformes vont impacter dès 2021 les CPGE et Universités, puis en 2023 les grandes écoles.

## **2.2. DIU & CAPES**

Il y a une sollicitation du ministère envers les universités pour créer un DIU pour former les enseignants. La formation initiale très cependant très dépendante des académies. Grenoble a été sollicité car il existe déjà un DIU pour l'option ISN dont le programme est très lourd (250h en présentiel). Il est difficile d'avoir un programme inter-universités.

Le ministère a donné son accord pour le financement de formations via les rectorats (40k€ par groupe de 24 personnes formées). Il s'agit d'une formation en présentiel de 125h (soit 5 semaines complètes), plus 50h en distanciel. Le contenu est commun à toutes les maquettes (toutes les universités). Les universités sont impliquées par grandes régions (avec une couverture quasi totale du territoire). Il y a une documentation pédagogique commune, mais sa mise en oeuvre est dépendante des universités. Le public visé est celui des enseignants ayant déjà une expérience en informatique. La formation se déroulera a priori sur 2 ans. La validation sera effectuée par projets et par production de fiches pédagogiques. Les 5 blocs de formation couvrent les programmes de 2nde et de 1ère et seront ajustés pour la Terminale. La formation devra être adaptée au public (enseignants de maths, de techno ou autre). Le programme est très dense, il sera nécessaire de retravailler les contenus sur certains points, pour viser des acquis de culture plutôt qu'une vraie maîtrise.

La création d'un CAPES d'informatique est annoncé le 7 janvier pour un concours en avril-mai 2020 (donc les prépas doivent ouvrir en 2019). Un groupe de travail est en cours pour fixer les programmes.

## **2.3. Séance de questions pour M. Vincent**

Pour les enseignements de SNT en 2nde (générale et techno), les personnes ne seront pas forcément spécialistes d'informatique ni volontaires (e.g., personnel en sous-service). Prendre les collègues en sous-service n'est pas très valorisant pour la discipline. Cependant, elles devraient être des enseignants avec une formation scientifique (+ économie-gestion). Un autre risque est le •^} â!/[ { ^Áá~ Á] !/ -Áá^Á { ~•ã~^ : le ou la prof d'informatique ne fera que des cours en 2nde pour toutes les 2ndes de l'établissement, ce qui n'est pas forcément très attractif pour les enseignants.

On ne sait rien concernant une réforme éventuelle des CPGE (pour prendre en compte les réformes collège et lycée), difficile de savoir quelles options prendre au lycée en vue d'une CPGE après, très dépendant des lycées. La SIF devrait organiser une journée (probablement avril-mai) pour le post-bac sur ce sujet. De même, c'est compliqué pour la 1ère année d'université : doit-on prendre les élèves qui n'auront pas pris l'option NSI en 1ère et/ou Terminale ? Comment gérer l'hétérogénéité par

rapport à ceux qui l'auraient prise ? Cette problématique ne sera sûrement pas spécifique à l'informatique.

Quelles sont les prévisions du ministère sur le nombre d'élèves souhaitant prendre l'option NSI ? On ne sait pas encore quels lycées proposeront l'option, cela dépend notamment de la disponibilité d'un•e enseignant•e pour NSI. D'après l'annonce de Jean-Michel Blanquer : 53% des lycées proposeront NSI en septembre 2019. Certains territoires ne seront pas couverts par l'option NSI (par exemple à Lens, alors qu'il y a un IUT informatique, une école d'ingénieur, etc.).

### 3. Associations



#### 3.1. Faits marquants

- EGC : deux journées thématiques en juin et une en mai à destination des doctorants
- GDR IM : journées nationales et école jeunes chercheurs à venir en mars
- AFIG : journées nationales passées en novembre et prix du meilleur papier
- INFORSID : congrès annuel en juin avec un prix de thèse
- ATIEF : conférence en juin avec Doctorial Consortium et Prix du meilleur papier
- AFIHM : conférence passée IHM en octobre, à venir en décembre à Grenoble
- ACONIT : Univ de Grenoble fournira des locaux sur le campus pour "héberger" l'histoire de l'informatique
- Musée de l'informatique : <https://musee-informatique-numerique.fr/>
- L'histoire de l'enseignement de l'informatique se trouve sous forme de collection des articles parus sur le sujet, sur le site de l'ACONIT : <http://www.aconit.org>
- Une collection sur le calcul est en cours à Bordeaux avec peut-être un accueil du public scolaire à l'université de Bordeaux.
- ASF : winter school dans les Alpes (60aine de doctorants), prix de thèse en commun avec le GdR RSD et conférence annuelle COMPAS
- GRCE : congrès annuel à venir en juin
- MICROTEL : intérêt croissant pour l'apprentissage du codage pour tous les âges, notamment avec SCRATCH, confirmation probable lors de notre congrès fin mars 2019.
- ROADEF : congrès annuel en février prochain avec prix du meilleur papier étudiant + finale en cours du challenge industriel Saint Gobain + 2 journées locales (Aquitaine et Ile de France) en février + prix de thèse commun avec PGMO prévu en juin.

#### 3.2. Adhésions des associations

Le statut d'observateur est possible dans le conseil des associations. Toutes les associations ont renouvelé leur adhésion sauf SIGGRAPH et AFIA (potentiel retour en tant qu'observateur). Une nouvelle demande d'adhésion de l'AFUL. Pour l'instant, 3 associations ont le statut d'observateur : APMEP (profs de maths), Gutenberg et EGC. Une réflexion est en cours avec quelques associations pour mettre en place des adhésions croisées (remise sur la somme des deux cotisations).

#### 3.3. Lien avec 1024

Une présentation de 1024 est donnée par Denis Pallez. Un comité de rédaction est en cours de finalisation (~ 17 personnes). Le dernier bulletin 1024 date de juin 2018, à cause de la difficulté à récolter des articles. L'objectif est de publier 2 bulletins par an, 1 au printemps et 1 à l'automne. Il n'y a pas de limite de pages mais 15 pages A5 est recommandé.

De nouvelles rubriques sont proposées et notamment une pour les associations, pour faire des articles sur la vie des associations, Arnaud Martin (Univ. Rennes) va animer cette rubrique. Un numéro hors série sur les associations (printemps 2020) avec une présentation des objectifs de chacune des associations. D'autres rubriques sont envisagées : entreprises, compte-rendu des journées SIF, logiciels info, membres d'honneur de la SIF (carrière, travaux, ...), veille sur les projets (ANR, européen, ...), ma thèse en 1024 caractères (espaces non compris).

**[A faire]** Envoyer des articles : annonces de prix de thèse, retours sur les initiatives, ...

Denis et/ou Arnaud Martin reviendront vers le conseil des associations en juin avec une proposition de modèle d'article pour le n° Hors-Série sur les associations. A noter que 1024 pourrait contenir de la publicité sur des événements liés aux associations.

**[A faire]** L'ASF va réaliser un compte-rendu de sa Y & @ / pour 1024.

## 4. Faits marquants de la SIF en 2018 et 2019



La présentation des faits marquants est donnée par Pierre Paradinas, président de la SIF. La SIF est désormais une Association Reconnue d'Utilité Publique (ARUP). Les dons sont déductibles des impôts, mais il y a plus de suivi de la part du ministère de l'intérieur (i.e., compte-rendus du CA, etc.).

La journée des doctorants 2018 co-organisé avec SPECIF campus sur toute la France (par visio dans 27 salles) a été la plus grosse réunion jamais mise en place (300 personnes au maximum en même temps). La présentation d cet évènement est disponible ici :

[https://drive.google.com/file/d/1zPGPLwvE8Xh\\_HPoQIA26nPpWViersXYT/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1zPGPLwvE8Xh_HPoQIA26nPpWViersXYT/view?usp=sharing)

A partir de 2019, la SIF souhaite partager son abonnement AEF (Agence de presse qui vend un service aux universités et autres) avec d'autres sociétés savantes (SMAI entre autre). A voir si cet abonnement peut être mutualisé avec d'autres associations. On peut aussi leur envoyer des brèves de nos actions.

Les journées à venir organisées par la SIF :

- Journée à Rennes le 29 mars : <https://project.inria.fr/bonnespratiquesegalite/>
- (date à fixer) par les doctorants pour les doctorants, potentiellement décentralisé (visio multi-sites pour toucher plus de monde). Voir les éditions précédentes ici : <https://www.societe-informatique-de-france.fr/sdoc/>

## 5. Comment mieux travailler ensemble ?



Le rythme de 2 réunions par an convient. Les réunions en présentiel sont mieux mais c'est compliqué pour les associations avec des bénévoles et/ou les associations sans cotisations. De plus les déplacements à travers la France peuvent être longs. Pour le conseil des associations : une fois à Paris en juin où on essaye d'être en présentiel et une fois au congrès annuel de la SIF semble être un bon compromis.

Concernant la visio, il est très difficile d'utiliser Scopia sous Linux. Pour la prise de notes, proposition est faite d'utiliser un PAD framasoft plutôt que les outils Google. Ne pas oublier de mettre à jour la page des associations :

<https://www.societe-informatique-de-france.fr/associations-partenaires-adh/>

## 6. Prochaine réunion



La prochaine réunion aura lieu au CNAM à Paris. Donnez vos disponibilités sur : [sondage framadate pour début juin](#)